

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 an 150
 6 mois 80
 3 mois 45
 1 mois 15

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
 Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
 Rue St-Pierre
Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	ou
L'Étranger	25 »	non payées
Réclames	50 »	

L'Encyclique aux catholiques portugais

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et ordinaires d'autres lieux, en paix et communion avec le Siège apostolique
PIE X, PAPE

La persécution religieuse en Portugal

Nous pensons, Vénérables Frères, que vous est déjà assez connu le cours incroyable qu'a pris en Portugal l'inhumanité des forfaits qui oppriment l'Eglise. Qui ne le sait, en effet ? Dès que la forme du gouvernement y fut devenue la République, commencèrent d'y être promulguées, sans répit, toutes les mesures qui respirent la plus inextinguible haine de l'Eglise. Nous avons vu les religieux expulsés et la plus grande partie de leurs familles chassées impitoyablement hors des frontières du Portugal. Nous avons vu, par un souci acharné de profaner toute l'organisation civile et de ne laisser subsister aucune trace de religion dans les actes de la vie commune, les solennités de l'Eglise rayées du nombre des jours fériés, le serment religieux aboli, la loi du divorce établie à la hâte, l'instruction religieuse bannie des écoles publiques. Enfin, pour passer sous silence d'autres attentats dont la liste serait longue, les évêques ont subi une pression vénéneuse, et deux très célèbres évêques, ceux de Porto et de Beja, hommes illustres, tant par l'intégrité de leur vie que par les services rendus à la patrie et à l'Eglise, ont été déposés de leur siège et de leurs honneurs.

L'attitude du Saint-Siège

Tandis que les nouveaux gouvernements portugais donnaient tant et de si funestes exemples d'excès de pouvoir, vous savez de quelle patience et de quelle modération le Saint-Siège a usé à leur égard. Nous avons évité avec le plus grand soin tout ce qui pourrait ressembler à un acte d'hostilité vis-à-vis de la République. Nous gardions en effet l'espoir que ses chefs prendraient un jour des conseils moins funestes et répareraient enfin les dommages injustes causés à l'Eglise par quelque nouvel accord. Mais nous avons été totalement déçu : voici qu'à leur œuvre néfaste, ils mettent le comble par la promulgation de la très mauvaise et très pernicieuse loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le devoir de notre charge apostolique ne nous permet donc plus de tolérer ni de passer davantage sous silence une si grave atteinte portée aux droits et à la dignité de la religion catholique. C'est pourquoi nous en appelons à vous, Vénérables Frères, et nous dénonçons à la chrétienté tout entière l'indignité de cette conduite.

D'abord, que la loi dont nous parlons soit d'une absurdité monstrueuse, c'est ce qui résulte évidemment de ce qu'elle exempte l'Etat du culte divin, comme si tous les hommes, individus et sociétés, ne dépendaient pas de Celui qui a créé et conserve toutes choses ; cela résulte encore de ce qu'elle délègue le Portugal de l'observance de la religion catholique, de la religion qui fut toujours pour cette nation le premier élément de sa force et de sa gloire et demeure la religion de la presque unanimité des citoyens. Mais soit ; on a cru pouvoir déchirer cette union intime de l'Eglise et de l'Etat, établie sur la foi solennelle des contrats. Etant donné cette séparation, il était tout naturel de négliger l'Eglise et de la laisser jouir de la liberté et du droit communs, dont jouit tout citoyen et toute société honnête. C'est tout le contraire qui est arrivé. Car si cette loi s'appelle une loi de Séparation, en réalité elle a pour résultats de dépouiller l'Eglise au point de la réduire à l'extrême indigence, et, pour ce qui est de son pouvoir spirituel, de la livrer en esclavage au despotisme de la République.

Loi de spoliation

Et d'abord, quant aux biens extérieurs, la République portugaise se sépare de l'Eglise dans des conditions telles qu'elle ne lui laisse absolument rien avec quoi elle puisse pourvoir à la décence de la

maison de Dieu, à l'entretien du clergé, à l'exercice de ses multiples devoirs de charité et de piété. En effet, de par les articles de cette loi, non seulement l'Eglise est spoliée de la propriété de tous les biens meubles et immeubles sur lesquels elle a les droits les plus assurés ; mais encore toute faculté lui est enlevée d'acquiescer à ce qui se fait à l'avenir. Il est bien réglé, sans doute, que certains corps civils présideront à l'exercice du culte divin ; il est étonnant toutefois de voir dans quelles limites étroites est circonscrite cette permission de recevoir n'importe quelle offrande à cette fin. La loi abolit et supprime en outre toutes les obligations, grâce auxquelles les catholiques avaient coutume de subsidier et de stipendier chacun leur propre curé ; elle défend qu'on exige désormais rien d'eux à ce titre. Elle permet que ces mêmes catholiques pourvoient aux frais du culte divin par des aumônes volontaires, mais elle veut que, de la somme recueillie à cet effet, un tiers soit distrait et attribué aux œuvres de bienfaisance laïque. Et voici qui met encore le comble à tout cela : les édifices qui pourraient être par suite acquis ou élevés pour l'exercice de la religion, après un nombre défini d'années, au détriment des possesseurs légitimes et sans aucune indemnité, tomberont, en vertu de cette loi, dans le domaine public.

Sur le terrain proprement sacré du pouvoir de l'Eglise, la loi de Séparation contient des injures beaucoup plus graves et plus funestes : elle réduit l'Eglise, nous l'avons dit, à une odieuse servitude. On néglige, comme si on l'ignorait, la hiérarchie, qui est essentielle à l'Eglise. On mentionne bien le clergé, mais c'est pour lui interdire de s'occuper d'une façon quelconque de l'organisation du culte religieux. Ce souci est confié tout entier à des associations de laïques établies ou à établir à titre de sociétés de bienfaisance, et cela conformément aux règles de l'administration civile, en vertu du pouvoir de l'Etat, et sans aucune dépendance de l'autorité de l'Eglise. Si l'association à laquelle on confie cette tâche provoque des conflits entre clercs et laïcs, ou entre les laïcs seuls, ce n'est pas à l'Eglise qu'il appartiendra de trancher la question, mais à l'Etat, qui garde pour lui seul tout pouvoir sur ces institutions. Les gouvernants portugais évincent si complètement le clergé de l'organisation du culte, qu'ils ont prescrit et décrété nettement que ceux qui exercent le ministère ne pouvaient être admis dans les collèges paroissiaux ou obtenir un poste dans l'administration ou la direction des susdites associations. Impossible d'imaginer rien de plus intolérable, de plus inique qu'une pareille prescription, puisqu'elle met le clergé au-dessous des autres citoyens, et précisément pour des cas où il domine de plein droit.

Attentats à la liberté de l'Eglise

De quelles chaînes la loi portugaise charge et enlance la liberté de l'Eglise, c'est à peine croyable : la chose répugne même aux institutions modernes et à la proclamation publique de toutes les libertés ; elle est absolument indigne de toute nation humaine et civilisée. Elle décrète sous de graves sanctions que les actes des évêques ne seront imprimés à aucun prix, et que dans l'enceinte même des églises, ils ne pourront être publiés aux fidèles sans la permission du gouvernement. En outre, il est interdit, sans l'autorisation de la République, d'importer quelle cérémonie, de déployer aucune pompe, de revêtir les ornements sacrés ou même de porter la soutane. Il est défendu encore d'arborer, non seulement sur les monuments publics, mais même aux maisons privées, un signe qui sente la religion catholique, mais ceux qui blessent les fidèles ne sont nullement interdits.

Il n'est plus permis de fonder des associations de religion et de piété : les sociétés de ce genre sont réduites à la situation précaire et criminelle de celles qui se forment pour le mal. En outre, il est permis à tous les citoyens d'user à leur gré de leurs biens ; mais les catholiques, contre tout droit et toute équité, sont contraints de subir ces mesures fâcheuses, s'ils veulent participer au soulagement des mains pieuses ou aux frais

du culte religieux. Les fondations déjà faites sont détournées avec impiété à d'autres usages, en violation des testaments et de la volonté des donateurs. Enfin la République — ce qui est le plus grave et le plus cruel — n'hésite pas à usurper sur le domaine de l'autorité ecclésiastique et à trancher à plusieurs reprises en ces matières qui, appartenant à la constitution même du sacerdoce, sont revendiquées par l'Eglise comme le premier objet de ses soins : Nous parlons de la discipline et de l'organisation des Séminaires. En effet, non seulement la loi oblige les séminaristes à l'étude des sciences et des lettres qui précèdent la théologie dans les lycées officiels, ou l'intégrité de leur foi, en raison de l'esprit de ces institutions hostiles à Dieu et à l'Eglise, est exposée aux plus imminents périls ; mais encore la République s'ingère dans la vie et la discipline intérieure des Séminaires et s'arroge le droit de désigner les professeurs, d'approuver les livres, de régler les études sacrées des clercs. Ainsi sont remis en vigueur les anciens décrets des Régalistes ; mais ce qui n'était qu'une très pénible arrogance tant que subsistait la concorde de l'Eglise et de l'Etat, maintenant que l'Etat ne veut plus avoir aucun rapport avec l'Eglise, n'apparaît-il pas comme contradictoire et plein d'absurdité ? Quoi, enfin ? On dirait que cette loi a été faite dans l'intention de dépraver même les mœurs du clergé et de le provoquer à trahir ses chefs. Car elle attribue sur le Trésor public des pensions à ceux qui sont interdits à sacris par l'autorité des évêques ; elle assure des bénéfices à tous les prêtres qui, malheureusement oublieux de leurs devoirs, auraient osé contracter mariage, et, chose pénible à rapporter, elle garantit les mêmes avantages à la complice et aux enfants survivants de cette union sacrilège.

Attentats à l'unité de l'Eglise

Enfin, il ne suffit pas à la République d'imposer à l'Eglise portugaise, après l'avoir dépouillée de ses biens, un joug de servitude ; elle s'efforce encore, autant qu'il est en son pouvoir, d'un côté, de séparer cette Eglise du sein de l'unité catholique et de l'étreinte de l'Eglise romaine, de l'autre, d'empêcher que le Siège apostolique n'apporte son autorité, sa sollicitude aux questions religieuses du Portugal.

Par suite, en vertu de cette loi, il n'est même pas permis, sans une autorisation publique, de faire connaître les ordres du Souverain Pontife. Pareillement, si un prêtre a obtenu ses grades académiques en sciences sacrées dans un établissement constitué par l'autorité pontificale, il ne lui est pas permis d'exercer les fonctions sacrées, même s'il a suivi dans sa patrie son cours régulier de théologie. Par où apparaît clairement le but poursuivi par la République : il consiste à empêcher les jeunes clercs, désireux de se perfectionner et de briller dans ces sortes d'études, de se rendre à cet effet dans cette ville de Rome, tête du monde catholique, ville dans laquelle, sans aucun doute, les esprits sont imbus plus sûrement qu'ailleurs — c'est là un fait — de la pure vérité de la doctrine chrétienne, et où une foi et une piété sincère portent les cœurs à adhérer au Siège apostolique...

Condamnation de la loi

C'est pourquoi, la conscience de Notre devoir apostolique nous faisant une obligation, en présence d'une telle impudence et d'une pareille audace des ennemis de Dieu, de veiller avec la plus grande vigilance à la dignité, à l'honneur de la religion, et de maintenir les prérogatives sacro-saintes de l'Eglise catholique, au nom de Notre autorité apostolique nous réprimons, condamnons et rejetons la loi sur la Séparation de la République portugaise et de l'Eglise : loi qui méprise Dieu et répudie la foi catholique ; qui déchire les contrats passés solennellement entre le Portugal et le Siège apostolique, violant le droit naturel et le droit des gens ; loi qui entrave l'Eglise dans la très juste possession de ses biens ; qui opprime la liberté même de l'Eglise et porte atteinte à sa divine constitution ; loi enfin qui fait injure et porte atteinte à la majesté du Pontificat romain, à l'ordre des

évêques, au clergé et au peuple portugais, et jusqu'à l'ensemble des catholiques répandus sur la surface de la terre. Nous élevons hautement Notre plainte contre le fait qu'une pareille loi a été portée, sanctionnée et proposée en public, et Nous élevons une solennelle protestation contre tous ceux qui y ont pris une part comme auteurs ou comme participants, en même temps que Nous déclarons et dénonçons comme nul et sans valeur tout ce qu'une pareille loi a décrété contre les droits intangibles de l'Eglise.

(Suivent des félicitations et des exhortations au clergé portugais.)

Donné à Rome, auprès du tombeau de saint Pierre, le 24 mai, en la fête de Notre-Dame, la Vierge Marie, secours des chrétiens, l'an 1911, de Notre pontificat le huitième.

PIE X, PAPE.

La Pentecôte

Les apôtres, les disciples et les saintes femmes étaient redescendus tristes de la montagne des Oliviers, où ils avaient vu Jésus-Christ s'élever au ciel.

Il était bien fini, le temps heureux où le Maître conversait avec les siens, où il leur apparaissait dans les sites tranquilles de la Galilée ou dans les discrètes réunions de la ville même de Jérusalem ! Comme ils ont passé vite les quarante jours du renouvellement des intimités pieuses, des très doux revoirs qui les consolait des angoisses de la Passion ! Ils n'apercevront plus désormais la calme et divine figure du Sauveur. Depuis dix jours, comme on veut parler continuellement de ceux qu'on aime, ils ne parlaient que de Lui. Ils s'assemblaient pour cela, dans un lieu plein du plus grand des souvenirs, au Cénacle, où il s'était donné à eux, au Cénacle, où il avait institué la sainte Cène, à la veille des adieux et de la souffrance. Ils redisaient ses dernières paroles ; ils avaient, au milieu d'eux, la Sainte Vierge, qui tâchait d'oublier sa douleur en leur racontant des traits encore inconnus de la vie de Jésus. Et, puisqu'il s'agissait de Lui, chaque question et chaque réponse étaient en réalité une prière. Des murs du Cénacle à l'extrémité méridionale de Jérusalem, par-dessus la ville, par-dessus le Temple, leurs regards arrivaient à la colline des Oliviers, sanctifiée par son Ascension. La vision du suprême départ se reconstituait pour leurs cœurs et leurs yeux, et, dans les nuées blanches qui couraient parfois dans le ciel clair, ils avaient l'illusion de voir flotter le manteau vapoureux du Ressuscité. Oh ! les chers souvenirs !

Mais, de temps en temps, quelques remords tiraient les Apôtres des contemplations auxquelles ils se complaisaient. Dans leur âme, une voix s'élevait, comme un reproche. Jésus leur avait dit : « Allez, enseignez les nations. » Il fallait donc que ce ministère commençât. Et ils s'attardaient à revivre les douceurs du passé, tandis que l'avenir les sollicitait à présent.

Jésus leur avait dit : « Vous souffrirez à cause de moi ; on vous torturera ; mais les disciples ne sont pas au-dessus du maître. » Et ils n'allaient pas au milieu des nations ; ils n'allaient pas même prêcher le Crucifié sur les places publiques de la cité de Jérusalem. Ils restaient dans la pénombre protectrice du Cénacle, répétant les propos divins, mais ne les prêchant qu'à des convertis, qui ne pouvaient être la pierre de contradiction annoncée par le Maître.

Jésus avait dit à Pierre : « Pais mes agneaux, pais mes brebis ; je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Et il semblait que Pierre eût oublié ses prérogatives, qu'il se fût fait le plus humble, ne songeant qu'à écouter les autres, au lieu de leur commander.

La religion nouvelle était fondée ; les douze n'allaient pas la répandre. Les Apôtres n'obéissaient pas encore à leur vocation ; ce n'étaient pas des apôtres ; le Verbe s'était fait chair ;

Dieu était dans le monde ; Il avait guéri les malades, rappelé les morts à la vie ; Il s'était transfiguré sur la montagne ; Il avait souffert pour les péchés des hommes ; Il avait ressuscité dans la gloire. Et ces miracles, dont ils avaient été les témoins, ils n'allaient pas les crier à la face de toute la terre ; ils ne se levaient pas pour proclamer l'Evangile de l'Orient à l'Occident ! Non, l'œuvre de Dieu n'était pas complète.

Or, voici un changement fondamental. Les Apôtres deviennent des hommes nouveaux, et ils renouvellent la face de la terre. Ces ignorants ont été remplis de science ; ces esprits peureux et ces cœurs lâches se sont changés en des héros de courage et de hardiesse. La flamme de l'amour divin les dévore et brûle aussi tous ceux qui les approchent.

La Pentecôte a fait son miracle.

Mais l'événement de la Pentecôte n'est pas un de ces faits qu'il faille simplement considérer dans le passé, à l'aurore de l'histoire évangélique.

Les Apôtres morts, le souffle du Saint-Esprit a créé d'autres apôtres, qui, successivement, pendant toute la suite des siècles, ont continué l'œuvre sainte et courageuse des premiers ouvriers de l'Evangile.

Illuminés par la science divine, les uns ont, comme les Apôtres, prêché, par leur parole et par leurs écrits, la pure doctrine de Jésus-Christ. D'autres, par milliers, débordant de zèle, ont, comme les Apôtres, donné leur sang pour Jésus-Christ. Les yeux constamment fixés vers les champs immenses du surnaturel, d'autres encore, comme saint Jean dans son île, se sont isolés du monde, pour vivre dans la contemplation divine.

Le Cénacle des siècles, c'est l'Eglise universelle, qui s'est remplie de martyrs, de confesseurs et de vierges. Ce prodige a-t-il aujourd'hui pris fin ? Non ; car ainsi que l'a dit un grand théologien, le Christ vient toujours.

Le Christ vient toujours dans son Eglise, et renouvelant le miracle de la Pentecôte. La flamme apostolique n'est pas éteinte. Ils sont nombreux ceux qui travaillent à répandre autour d'eux la lumière de l'Evangile, qui tâchent de gagner leurs frères à Jésus-Christ, qui s'épuisent à ce labeur en y trouvant la sanctification de leurs âmes. Nous songeons aussi au spectacle de simples vertus chrétiennes communément pratiquées par un grand nombre. Il y en a qui souffrent et qui se résignent ; il y en a qui usent sagement des biens de ce monde ; il y en a qui ont le don de crainte de Dieu ; il y en a qui ont la force de résister aux tentations ; il y en a qui, sans être des chrétiens héroïques, persévèrent dans la voie du bien. Est-ce que ce ne sont pas là des rayons ou du moins des reflets de l'Esprit saint ?

Les dons de la Pentecôte descendent encore, comme ils descendaient au Cénacle, bien que n'opérant pas des prodiges extérieurs frappants comme ceux qui étaient nécessaires au moment où les Apôtres devaient aborder la mission surhumaine de convertir le monde.

Mais combien étaient-ils dans l'assemblée de jadis, pour l'attente des dons du Saint-Esprit ? Et combien sont-ils maintenant ceux qui se disposent par la grâce sanctifiante à les recevoir ? Aujourd'hui comme jadis, c'est une petite minorité d'âmes ferventes. L'Esprit saint, comme Jésus-Christ, vient toujours. Son souffle parcourt le monde ; mais il en est comme de ce qui survient dans la vie matérielle. Lorsque les chaudes haleines du printemps s'étendent sur les déserts, lorsque la rosée tombe sur le sable, rien ne germe ; mais, lorsque les vents humides et vivifiants arrivent à une terre fertile, c'est aussitôt, comme en cette saison merveilleuse, une abondante poussée de séve et de verdure, suivie d'une opulente éclosion de fleurs sur les collines et les plaines ensoleillées.

La Pentecôte est la joie des âmes par le renouvellement intérieur, sous l'action de la grâce. Mais, pour recevoir ses dons, il faut entrer dans le Cénacle, c'est-à-dire dans le recueillement et la prière.

Qui que nous soyons, nous avons besoin des dons du Saint-Esprit, les uns pour nous convertir, les autres pour persévérer. Ceux qui, ici-bas, prétendent s'en passer, manquent leur destinée. Non, la terre est trop triste, pour que nous nous passions de l'Esprit qui console ; la vie chrétienne a trop de luttes pour que nous nous passions de l'Esprit qui fortifie ; le Ciel est trop beau pour que nous nous passions de l'Esprit qui sanctifie.

Lundi 5 juin, la LIBERTÉ ne paraîtra pas.

LETTRE DE PARIS

La grève des cheminots et le syndicat « vert »

Paris, 2 juin.

Il est à toute question un aboutissement certain dans nos débats de Parlement ou de presse. De si loin que s'y acheminent radicaux ou socialistes, ils arrivent toujours à mettre en cause le clergé, pour parler comme quelques-uns, « la Congrégation ». Lorsque, en octobre dernier, éclata la grève des cheminots, aurait-on soupçonné un machiavélisme clérical ? Aurait-on imaginé, derrière les saboteurs des voies et des machines, les Oubliés du Sacré-Cœur ? Non, sans doute, et il faut convenir que le complot dénoncé hier, dans le *Matin*, a de quoi surprendre.

C'est l'ancien « secrétaire général du Syndicat national des travailleurs des chemins de fer » qui a pris la plume pour divulguer cette machination. A l'en croire, si le conflit de l'automne dernier éclata avec tant d'inopportunité pour les grévistes, ce déclenchement prématuré de la machine de guerre syndicaliste fut le résultat d'une sournoise action cléricalle. Tous les traités ne sont pas des « jaunes ». Le vert, qu'adopta cependant Auguste Comte, est aussi un couleur maudite. Il existe un syndicat « vert » qui s'intitule « Union catholique des employés de chemins de fer », qui s'est placé à Montmartre sous les plus hauts des patronages, et dont on veut nous persuader que l'influence fut très active dans la récente crise. Et voici qui, au sentiment de M. Guérard, doit emporter la conviction. Parmi les principaux promoteurs de la grève, l'un, le citoyen Le Guennic, est un ancien frère des écoles chrétiennes ; un autre, le camarade Renault, qui s'est rendu fameux par une brochure où sont préconisées le sabotage et la grève en cas de guerre, est « le protégé d'un marquis clérical et d'un sénateur non moins réactionnaire » ; un troisième, Escabasse, « révolutionnaire hurluberlu et grotesque, est l'homme-lige du député réactionnaire Ernest Roche... », tous trois appartenant au personnel de l'Ouest. *Etes-vous convaincus ?* M. Guérard croit nous présenter un faisceau de preuves infrangible. Leurs origines ou leurs accointances cléricales suffiraient à désigner ces hommes comme suspects. Mais que dire de leurs actes ?

Sait-on comment ils brusquèrent le mouvement que le comité de grève voulait retarder, en attendant une heure propice ? Ils produisirent, au nom de la Confédération des mécaniciens et chauffeurs, un ordre signé Toffin, qui était un faux. Ce fut le signal de la bataille « qui devait, hélas ! causer tant de victimes ! ». Ainsi le pathétique anime la logique de M. Guérard, et voilà tout son réquisitoire contre les cheminots catholiques, fervents du Sacré-Cœur. Il mêle, en effet, le Sacré-Cœur à cette affaire.

Il a trouvé dans la presse radicale un écho qui fut, certainement, prolongé ses répercussions, si une forte et décisive contradiction n'y avait coupé court. M. Toffin était nommé et, en quelque sorte, pris à témoin. Grave imprudence. Le secrétaire de la Fédération des mécaniciens et chauffeurs vient d'être interviewé par l'Action, et il a répondu par le démenti le plus net aux dires de M. Guérard. Il ne l'a pas fait sans une ironie assez mordante, raillant ce ressuscité qu'on « croyait disparu de la circulation syndicaliste » et qui, à la surprise de tous, « revient en scène ». Ce revenant espère-t-

Confédération

Le recensement. — On nous écrit de Berne : Les résultats précis du recensement par canton et commune seront connus dans une dizaine de jours.

Lettre de Lucerne

Lucerne, 1er juin. La Grand Conseil issu de l'élection du 14 mai a une physionomie fort différente de celle de l'ancien. L'élément patriarcal s'est effacé au profit de l'élément intellectuel. Espérons que ce sera pour le bien du pays.

CHRONIQUE BALOISE

Radicaux et libéraux. — Chez les catholiques. — Une entreprise en déconfiture. Bâle, 2 juin. Les récentes élections baloises ont remis sur le tapis la question d'une fusion des deux grands partis politiques « bourgeois », le parti radical et le parti libéral.

précédentes au roi et à la reine de Roumanie, ainsi qu'à l'empereur d'Allemagne, ayant eu un caractère privé.

Au Sénat espagnol

Le Sénat a rejeté par 134 voix contre 11 l'amendement à la loi de suppression des octrois autorisant l'abrogation de cette loi au bout d'un an d'essai.

Complot au Nicaragua

L'explosion du fort de la Loma, hauteur fortifiée qui domine la capitale, Managua, aurait causé 150 morts.

Managua est en état de siège. Le président Estrada, forcé d'abdiquer à la suite des difficultés entre conservateurs et libéraux et de ses querelles personnelles avec le général Mena, a été arrêté.

M. Northcott, ministre des Etats-Unis à Managua, qui suit de près les événements, pense que le changement de gouvernement n'affectera pas les négociations de la convention qui doit donner aux Etats-Unis le contrôle financier de cette république.

La course Paris-Rome-Turin

Chats d'officiers aviateurs

On sait que plusieurs officiers aviateurs ont été autorisés à participer à l'épreuve d'aviation Paris-Nice-Rome-Turin. L'un d'eux, le lieutenant Lucca, qui accompagne comme observateur le lieutenant Hennequin, avait atterri jeudi soir près d'Hyères, sur l'aérodrome de l'Espagne.

Lucca porte une large plaie à la tête et une luxation de la hanche. Quant à Hennequin, il a deux fractures graves de la jambe droite.

Hier après midi, le lieutenant Lucca allait mieux. On a pu replacer la hanche.

Les deux malheureux officiers ont déclaré qu'au moment de leur chute, se croyant perdus, ils avaient eu la présence d'esprit de se faire leurs adieux.

CANTONS

TESSIN

Le nouveau procureur général du Sotto-Ceneri. — On nous écrit : La nomination de M. Rusca, commissaire (préfet) de Locarno, comme procureur général du Sotto-Ceneri, a été étonnée et mécontentée beaucoup de gens.

Maintenant le Sotto-Ceneri, qui fourmille d'avocats, a un procureur modeste, emprunté au Sopra-Ceneri.

Le bloc a agi par esprit de parti. Il est bien dommage que les blocards ne soient pas encore touchés des attentions du parti conservateur.

Le bloc a agi par esprit de parti. Il est bien dommage que les blocards ne soient pas encore touchés des attentions du parti conservateur.

Le bloc a agi par esprit de parti. Il est bien dommage que les blocards ne soient pas encore touchés des attentions du parti conservateur.

Le bloc a agi par esprit de parti. Il est bien dommage que les blocards ne soient pas encore touchés des attentions du parti conservateur.

Le bloc a agi par esprit de parti. Il est bien dommage que les blocards ne soient pas encore touchés des attentions du parti conservateur.

Le bloc a agi par esprit de parti. Il est bien dommage que les blocards ne soient pas encore touchés des attentions du parti conservateur.

Le bloc a agi par esprit de parti. Il est bien dommage que les blocards ne soient pas encore touchés des attentions du parti conservateur.

Le bloc a agi par esprit de parti. Il est bien dommage que les blocards ne soient pas encore touchés des attentions du parti conservateur.

Le bloc a agi par esprit de parti. Il est bien dommage que les blocards ne soient pas encore touchés des attentions du parti conservateur.

Le bloc a agi par esprit de parti. Il est bien dommage que les blocards ne soient pas encore touchés des attentions du parti conservateur.

Echos de partout

UN AVEU INGÉNU

Du Cri de Paris : On sait que la duchesse d'Aoste est fille de la princesse Clotilde et par conséquent sœur du prince Victor-Napoléon.

Le jour même de la catastrophe d'Issy-les-Moulineaux, elle visitait à Turin, avec le ministre français du commerce, M. Massé, le pavillon français où sont exposés les souvenirs artistiques de l'Empire.

Comme elle faisait admirer à M. Massé les objets précieux qui avaient appartenu à Napoléon Ier, le ministre de la République se trouva fort embarrassé pour lui répondre sans se compromettre.

Il faut avouer qu'il a laissé des traces. Le soir, en racontant cet incident, la princesse disait à ses intimes : Je ne me suis pas permis de tutoyer le ministre de la République, mais, si j'avais osé, je lui aurais répondu : J'le crois !

LE SÉNATEUR SANS-CULOTTE

Hier vendredi, le Sénat espagnol a eu une très vive discussion, dont nous parlons plus haut.

Un incident comique a interrompu un moment le débat. Le sénateur indépendant comte Esteban Collantes, soutenant un amendement, perdit complètement son pantalon pendant son discours.

MOT DE LA FIN

Les membres du comité d'honneur qui entend rétablir en France le goût de belles-lettres viennent de recevoir une lettre qui commence par ces mots : « Bonna qualité de viciateur, chevalier du Mérite agricole et m'intéressant à toutes les choses de la terre, je vous prie de m'inscrire sur la liste des adhérents à votre ligue pour la culture française. »

TRIBUNAUX

Une affaire d'espionnage

Le tribunal correctionnel de Paris a rendu son jugement dans l'affaire d'espionnage du ministère des affaires étrangères : Rouet et Malmou ont été condamnés à deux ans de prison chacun et 1000 fr. d'amende.

Dans les considérants, il est déclaré que la peine est relativement modérée, parce que rien ne permet de supposer que les prévenus aient été en relations avec des gouvernements ayant des vues et des intérêts directement contraires à ceux de la France.

Il est constaté que les documents devaient surtout servir à obtenir au profit d'un groupe de personnalités françaises et étrangères, la concession d'un chemin de fer en Orient.

(Le chemin de fer dont il est question est la fameuse ligne d'Oms-Bagdad, pour la construction de laquelle fut fondé un syndicat franco-anglais à la tête duquel était M. André Tardieu, rédacteur du bulletin étranger du Temps. Malmou était un des principaux agents de ce groupe financier.)

Le véritable Cacao à l'Avoine, marque Cheval Blanc, est excellent. Il fortifie beaucoup mes enfants ; j'en suis très satisfait.

Le Tivoli, Caracassonne. Sig. Cressé B. de Chabannes. Des attestations spontanées du genre ci-dessus nous parviennent continuellement et prouvent ainsi à l'évidence la légitime popularité, de même que l'excellence du véritable Cacao à l'Avoine, marque le Cheval Blanc.

Seul véritable en cartons rouges de 27 cubes à 1 fr. 30. De 1/4 kg. (en poudre) à 1 fr. 20. En vente partout.

Le gouverneur de la Guyane

Un câblegramme, parvenu au ministère des colonies, à Paris, annonce la mort de M. Paul Samary, gouverneur de la Guyane.

M. Samary, dont la santé se trouvait depuis quelque temps ébranlée par suite d'un long séjour aux colonies, a succombé au moment où il se disposait à rentrer en France pour faire aboutir un programme de travaux destinés à mettre en valeur la colonie qu'il administrait et qui, jusqu'ici, est bien loin d'avoir atteint la prospérité des Guyanes anglaise et hollandaise.

« Député d'Algérie, président du Conseil général, rapporteur dans l'affaire du Panama, vice-président de la gauche radicale de la Chambre, M. Samary avait été battu en 1898 par M. Edouard Drumont. Nommé gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon, il fut appelé à régler à l'amiable quelques différends franco-anglais survenus à propos des pêcheries de Terre-Neuve. Affecté ensuite à la Réunion, il administra cette colonie pendant cinq ans et y laissa l'impression d'être un fonctionnaire prudent et avisé. »

La reine des Belges

Bruxelles a été, jeudi après midi, le théâtre d'un spectacle émouvant. Plus de 100,000 personnes, hommes, femmes et enfants, groupés à travers la ville, depuis le château de Laeken jusqu'au palais de Bruxelles, ont fait à la reine Elisabeth qui, pour la première fois depuis son retour en Belgique, quittait le château, une réception d'un enthousiasme délirant.

Nouvelles religieuses

La santé de Pie X

Le Pape, complètement rétabli, a célébré hier vendredi son 76e anniversaire. Il a reçu jeudi plusieurs personnalités, entre autres le cardinal Gotti, préfet de la Propagande, remis de sa récente maladie.

Une cause de béatification

Nous avons déjà parlé de la cause de béatification, qui va être prochainement introduite à Rome, de Contardo Ferrini, mort, il y a quelques années, professeur de droit romain à l'Université de Pavie.

Le procès canonique, qui vient de s'ouvrir à Milan, provoque dans cette ville un vif intérêt, car le professeur Ferrini fut, pendant quelques années, conseiller communal, et il y comptait de nombreux élèves. De nombreux professeurs d'Université furent ses collègues. Ils ont été interrogés par le tribunal ecclésiastique de Milan chargé par le cardinal Ferrari de recueillir tous les renseignements possibles concernant les vertus de cet homme de bien.

A cause de leurs idées, tous n'ont pas été entendus selon les formes canoniques, mais simplement à titre d'information. Parmi ces derniers, on cite l'ex-ministre Orlando et le recteur de l'Université de Pavie.

On assure que le Pape s'intéresse grandement à ce procès de béatification. On comprend combien il lui serait agréable de mettre sur les autels un illustre savant moderne, qui fut le plus grand « romainiste » de son temps et dont le célèbre Mommsen a dit : « Le vingtième siècle sera pour les études juridiques le siècle de Ferrini. »

Le professeur Ferrini était aussi pieux que savant. Il communiât tous les jours. Il connaissait si bien la Sainte Ecriture qu'il en savait par cœur plusieurs livres, comme l'Ecclesiaste et les Psaumes. Pour pouvoir lire les Livres Saints dans le texte original et en goûter ainsi toutes les beautés, il avait appris l'hébreu, l'araméen, le syriaque et le chaldéen.

On écrit de Rome au Corriere della Sera que le procès de béatification pourra être terminé dans une année et que beaucoup de parents et d'élèves de Ferrini pourront assister à sa glorification dans la basilique de Saint Pierre.

Nouvelles diverses

Le prince héritier de Suède, Gustave-Adolphe, est arrivé hier vendredi, à Paris. Il se rend à Londres pour les fêtes du couronnement.

La reine Maria-Pia de Portugal a quitté Naples, se rendant à Rome, où elle assistera à l'inauguration du monument de Victor-Emmanuel.

Il retrouvera du prestige parmi les vivants ? M. Toffin ne contribuera pas à son crédit. Il reproche d'abord à ses « révélations » d'être des affirmations sans preuve aucune. Que le syndicat national soit repaire de cléricalisme et de réaction signalé par l'article du *Matin*, il n'en croit rien, et il le témoigne en disant sa fédération à lui prête à recevoir « les bras ouverts », s'il veut venir à elle, le mécanicien Bidegaray, chef dudit syndicat. Quant au groupement autonome qu'il dirige, tout en versant à boire dans son débit de la rue Ordener, il affirme que le bureau en serait interdit à quiconque serait teinté d'« idées rétrogrades ». C'est-à-dire, si nous comprenons bien, que les accointances ou origines « cléricales » seraient un cas d'exclusion et qu'aucune affiliation au Sacré-Cœur n'y serait tolérée. Ainsi, dans un pareil milieu, l'influence dénoncée comme si puissante n'a pu agir, et le roman imaginé par M. Guérard prend un air singulier d'in vraisemblance. Enfin, c'en est fait de la légende du faux qui aurait déchaîné le funeste conflit. Si, le 10 octobre, un ordre de grève a été lancé, portant sa signature, M. Toffin s'est refusé à désavouer le « camarade » qui l'a expédié. Il a tant donné de signatures à ce moment-là que « la mémoire lui fait réellement défaut sur un point aussi précis ». Nous transcrivons en toutes lettres cette phrase, non seulement parce qu'elle ruine la principale alléguation de M. Guérard, mais parce qu'elle montre avec quelle légèreté les militants syndicalistes « déclanchent », comme ils disent, les mouvements les plus redoutables. A-t-il, ou non, mis ce paragraphe décisif ? M. Toffin ne s'en souvient pas. Sa grille s'est apposée alors sur tant de papiers ! Imaginez un souverain qui ne se souviendrait pas d'avoir ou non signé un ordre de mobilisation ! O intonctionnel ! Quels chefs se donnent le prolétariat !

Le millard fantôme

En France, la commission sénatoriale des congrégations, réunie sous la présidence de M. Combes, a examiné le rapport de M. Régismanset sur les liquidations. Dans le chapitre des conclusions, M. Régismanset dit notamment : « Votre commission d'enquête a pu voir s'évanouir et s'effriter le milliard des congrégations évalué par l'enquête de 1909. S'acharner à recueillir les débris du naufrage, rogner de-ci de-là des frais ou honoraires exagérés, arracher les dernières miettes grignotées par les gens de justice, à cela presque s'est réduit le rôle de vos commissions : sauver quelques milliers de francs quand ils voient disparaître les millions et si habilement tournés. »

M. Régismanset constate encore que « dans cette lutte sourde et féroce ouverte depuis dix ans contre les liquidateurs, les congrégations ont été admirablement servies par un comité de juristes consultés dévoués et désintéressés » alors que la direction du combat, du côté de l'Etat, était disséminée dans plusieurs ministères.

Et le rapporteur termine en annonçant à la commission qu'il pourra rester environ trente-cinq millions, lorsque les liquidations seront enfin achevées. « Somme nécessaire aux pensions, secours et hospitalisations de congréganistes infirmes ou âgés laissés aux soins de l'Etat par les congrégations dissoutes. »

La duchesse de Hohenberg

Une correspondance de presse allemande croit savoir que la duchesse de Hohenberg, épouse morganatique de l'archiduc héritier François-Ferdinand d'Autriche, accompagnera officiellement son mari dans le voyage qu'il fera prochainement à Bruxelles, comme représentant de l'empereur, pour rendre la visite faite l'an dernier à Vienne par les souverains belges.

Ce serait la première fois que la duchesse jouerait un rôle officiel, les visites

se trouvaient réunis dimanche dernier dans la spacieuse salle du Safran ont entendu les rapports annuels du Conseil de paroisse et du curé de ville, M. le doyen Debeli.

Je n'entrerais pas dans de nombreux détails sur ce sujet, si intéressants qu'aient été ces rapports ; je me contenterai de glaner ici et là ce qui peut intéresser les lecteurs de la *Liberté*.

Le rapport du conseil de paroisse établit que le 35 % seulement des catholiques balois ont fourni les cotisations volontaires qui servent à couvrir les frais du culte. Il donne des explications sur la fermeture de l'hôpital catholique ; il expose la marche de l'orphelinat paroissial et de l'école infantine de Saint-Joseph ; il s'étend enfin assez longuement sur la construction de notre quatrième église, celle du Saint-Esprit, dans le quartier de Gundeldingen. Les travaux avancent assez rapidement. Les murs atteignent déjà, sauf du côté de la façade principale, la hauteur d'un premier étage. La cérémonie de la pose de la première pierre aura lieu le 14 juin.

Le total des recettes de la paroisse s'est élevé en 1910 à 113,538 francs et le total des dépenses à 126,851 francs ; il y a donc à constater, à la fin de l'exercice, un déficit de 13,313 fr.

L'actif de la paroisse était, au 31 décembre dernier, de 1,554,313 fr., et le passif, de 1,640,058 fr., d'où un solde passif de 85,745 fr. A la fin de l'exercice précédent, le solde passif était de 180,000 francs.

Si l'état de nos finances n'est guère brillant, la vie religieuse donne par contre plus de satisfaction. La fréquentation des offices est bonne ; du point de vue moral, le dimanche, nos trois églises actuelles sont constamment bondées de fidèles. Les sacrements sont assidûment fréquentés. Il y a pourtant une ombre au tableau : c'est la proportion très forte des mariages mixtes, qui atteint le tiers environ, exactement le 32,5 % du nombre total des unions célébrées dans les trois rectoriaux. Les sociétés catholiques

« Orphée » au Théâtre du Jorat. Dans l'esprit des fondateurs du Théâtre du Jorat, la scène de Mézières n'a jamais été réservée exclusivement à des pièces locales. Elle est destinée avant tout à des représentations organisées en dehors des préoccupations et des influences inévitables dans les théâtres ordinaires.

Dés qu'on se fut rendu compte de l'acoustique admirable du théâtre de Mézières, le désir d'y jouer un drame en musique est venu tout naturellement à l'esprit et le choix d'*Orphée* s'imposa de prime abord. Le grand compositeur Camille Saint-Saëns adopta cette idée avec enthousiasme. Or, on sait que c'est lui qui a rédigé l'édition critique des grandes œuvres de Gluck, dont il est aujourd'hui le meilleur connaisseur. D'autres sommités musicales, J.-J. Paderewski en tête, se déclarèrent prêtes à appuyer l'entreprise de leur autorité. Le choix d'*Orphée* s'imposait.

Une réalisation complète des intentions du compositeur doit tenter tout musicien épris de son art, et c'est cette noble ambition qui anime M. Doré et ses amis.

Ce que l'on entend offrir sur le théâtre de Mézières, c'est une œuvre d'art complet, une véritable fête de beauté.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Tempête sur la mer Noire
Sébastopol, 3 juin.
Une violente tempête a sévi sur la mer Noire. Tout service de navigation est rendu impossible. On signale plusieurs naufrages.

La crise jeune-turque

Constantinople, 3 juin.
La délégation jeune-turque de la Chambre a décidé de ne se faire représenter au prochain congrès du parti que par huit délégués. Cette décision montre la défiance des dissidents, qui avait d'abord demandé la participation de tous les députés, puis la participation de trente députés. La délégation jeune-turque au Sénat a également repoussé le projet d'une participation générale des sénateurs jeunes-turcs au congrès, et a choisi trois délégués.

Arsenal en Portugal

Londres, 3 juin.
On mande de Lisbonne au Morning Post que, après une conférence entre les ministres de la marine et des finances, il fut décidé de dépenser deux millions de livres sterling (50 millions de francs), pour la construction d'un nouvel arsenal pour la flotte. La construction de l'arsenal sera commencée à la fin de juillet par des ingénieurs anglais.

Au Mexique

New-York, 3 juin.
Madero se rend à Mexico.

SUISSE

Procès de Sion

Sion, 3 juin.
II. — Le Tribunal cantonal a jugé ce matin le procès intenté par M. le Dr Tschieder, de Brigue, au Walliser Bote et à M. le Dr Burcher pour diffamation et outrages. Ce dernier a été condamné à 1500 fr. d'indemnité à M. Tschieder, à 300 fr. d'amende et au quatre cinquièmes des frais.

Meurtrier à 80 ans

Martigny, 3 juin.
Ce matin, samedi, à 7 heures, au Vivier, sur Martigny-Bourg, un vieillard presque octogénaire du nom d'Auguste Meunier, a été frappé à coups de serpette par un voisin du même âge, nommé Joseph Thornay, avec lequel il était en procès.

L'aviation à Lucerne

Lucerne, 3 juin.
Le pilote Herb ter, avec un biplan de la Compagnie transaérienne, a entrepris ce matin son premier vol au-dessus de la ville et du lac, ouvrant ainsi la saison d'aviation de Lucerne.

Accident

Bâle, 3 juin.
Une locomotive employée à des travaux de fondation pour une annexe de l'usine à gaz a déraillé et est tombée au bas d'un talus. Le chauffeur a été relevé avec les bras et les jambes brisés et de graves blessures à la tête.

Orage

Lucerne, 3 juin.
B. — Un terrible orage a éclaté hier soir sur la ville de Lucerne et les environs et a causé ici et là des dégâts assez importants aux vergers, aux prés et aux champs de blé. La pluie, mêlée de grêle, tomba pendant une heure et demie en véritables cataclysmes.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with columns for dates (Mai, Juin) and various meteorological data points (725.0, 720.0, etc.).

Thermomètres

Table with columns for dates (Mai, Juin) and temperature readings (8 h. m., 1 h. s., etc.).

TEMPS PROBABLE

Zurich, 3 juin. midi.
Ciel variable. Temps chaud. Orages.

Grand incendie à Evreux

Evreux (Eure), 3 juin.
Hier soir, vendredi, à 5 heures, après un violent coup de tonnerre, un incendie a éclaté au palais de justice, dans les combles contenant les archives de l'état-civil et d'autres documents. En peu de temps, le feu gagna tous les étages. Les secours ne furent organisés que difficilement, à cause du manque d'eau. A 7 h. 30 m., les combles étaient complètement détruits. On a pu sauver les minutes des jugements déposés au greffe civil. A 8 heures, le toit flambait encore. Cent vingt prisonniers, hommes et femmes, ont été évacués de la prison. La cour de justice datait de 1875. Les dégâts sont encore difficilement à évaluer.

Tuë par la foudre

Grenoble, 3 juin.
Un grave accident s'est produit dans la montagne du Premol. Une batterie d'artillerie du troisième régiment d'artillerie en garnison à Grenoble, manœuvrait à 1200 mètres, près du lac Luitel, dans la montagne du Premol, quand, vers deux heures, un orage violent éclata. La foudre tomba sur un sapin, tuant un sous-officier et blessant plusieurs soldats et des chevaux. Le sous-officier tué était âgé de 26 ans. L'état des blessés n'est pas grave.

Au Maroc

Paris, 3 juin.
Paris-Journal annonce de Tanger que le général espagnol Alfau a fait occuper les points stratégiques dominant Tétouan. La route de Ceuta à Tétouan est jalonnée jusqu'aux portes de la ville. Il devient évident que les Espagnols veulent violer l'acte d'Algésiras. On annonce que des représentations diplomatiques ne tarderont pas à être faites à l'Espagne avec la condition de l'abandon de ses positions.

Londres, 3 juin.

On mande de Tanger que le grand-vizir s'est remplacé par El Mokri. Le lieutenant-colonel Mangia a déclaré que, si les Berbères ne se soumettent pas, Moulay Hédid abandonnera le pouvoir et sera remplacé par Moulay Zia qui conserverait les instru-tions françaises.

Tanger, 3 juin.

Le général Daldiez, avec une brigade, est parti le 28 mai dans la direction de Sefrou pour disperser les contingents des Aid-Joussi qui menacent la ville. Il a été attaqué à son arrivée à Bahajia, à quelques kilomètres au nord de Sefrou, par une vingtaine d'éclaireurs indigènes et dut rentrer dans la ville. Plusieurs tribus ont fait leur soumission. Les notables de ces tribus soumisses ont promis de prendre des mesures pour assurer la liberté des communications.

L'aviation à Lucerne

Lucerne, 3 juin.
Le pilote Herb ter, avec un biplan de la Compagnie transaérienne, a entrepris ce matin son premier vol au-dessus de la ville et du lac, ouvrant ainsi la saison d'aviation de Lucerne.

Accident

Bâle, 3 juin.
Une locomotive employée à des travaux de fondation pour une annexe de l'usine à gaz a déraillé et est tombée au bas d'un talus. Le chauffeur a été relevé avec les bras et les jambes brisés et de graves blessures à la tête.

Orage

Lucerne, 3 juin.
B. — Un terrible orage a éclaté hier soir sur la ville de Lucerne et les environs et a causé ici et là des dégâts assez importants aux vergers, aux prés et aux champs de blé. La pluie, mêlée de grêle, tomba pendant une heure et demie en véritables cataclysmes.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with columns for dates (Mai, Juin) and various meteorological data points (725.0, 720.0, etc.).

Thermomètres

Table with columns for dates (Mai, Juin) and temperature readings (8 h. m., 1 h. s., etc.).

TEMPS PROBABLE

Zurich, 3 juin. midi.
Ciel variable. Temps chaud. Orages.

La course Paris-Rome-Turin

Brignoles (près de Toulon), 3 juin.
L'aviateur Kimmerling a essayé hier après midi vendredi, de nouveaux vols. Il a fait quelques essais, puis il a préféré atterrir de crainte d'accident. Il devait repartir, ce matin, samedi, à 3 heures.

Rome, 3 juin.

Interrogé par un rédacteur du Giornale d'Italia, Garros a déclaré qu'il est probable qu'il ne participera pas au meeting d'aviation de Rome, ni à l'étape Rome-Turin. On assure que Vidart repartira ce matin samedi de Cocina (au sud de Livourne), pour Rome.

Rome, 3 juin.

Le roi a conféré à l'enseigne de vaisseau Conneau (aviateur Beaumont) la croix de l'ordre des chevaliers des Saints Maurice et Lazare.

Rome, 3 juin.

Hier soir vendredi, priant une représentation dans un théâtre, le public reconnaissant les aviateurs Beaumont et Garros, leur a fait une imposante manifestation spontanée de sympathie.

Toulon, 3 juin.

Les nouvelles parvenues hier à 6 1/2 h. disaient que l'état de l'aviateur H. Hennequin reste inquiétant (voir 2e page). On craint des complications à la jambe droite. La jambe gauche n'a aucune blessure. L'aviateur souffre beaucoup à la main et au poignet droits. L'appareil a été entré hier soir vendredi à l'aérodrome par les soins des soldats du génie.

Toulon, 3 juin.

Une première consultation a eu lieu hier soir, vendredi à l'hôpital de Hyères, entre les médecins militaires et des médecins civils, pour décider si Hennequin doit être amputé de la jambe droite. On renonce pour le moment à l'amputation.

Tout à l'aéronautique

Paris, 3 juin.
Le Matin annonce que, sur la demande de M. Delcassé, le général Rogues, inspecteur de l'aéronautique militaire, verra quatre aéronautes militaires à Toulon lors des manœuvres navales. Le lieutenant Conneau y participerait après avoir repris son service actif. On recherche des terrains propices à la construction d'un aérodrome à Toulon.

Pau, 3 juin.

Cinq aviateurs militaires ont quitté l'école d'aviation militaire de Pau pour le raid Pau-Paris.

La propriété de l'air

Paris, 3 juin.
Sp. — Les articles votés par le congrès de droit public aérien établissent que la circulation aérienne est libre, sauf le droit qu'ont les Etats de prendre les mesures qu'ils jugent nécessaires à leur propre sécurité et à celle de leurs habitants. Tout aéronef doit avoir une nationalité, qui est celle de son propriétaire. Il devra porter une marque distinctive de cette nationalité. Le propriétaire devra faire inscrire son aéronef sur des registres spéciaux. Il est interdit aux aéronautes, sauf cas de force majeure ou autorisation spéciale, d'atterrir sur des places fortifiées ou sur des endroits habités.

Les retraites ouvrières

Paris, 3 juin.
Dans la séance d'hier après midi, au Sénat français, M. Ribot a approuvé les déclarations du gouvernement et constaté les difficultés inévitables de toute législation sociale. Plusieurs ordres du jour ont été présentés. La priorité en faveur de l'ordre du jour Combes a été votée par 214 voix contre 33. Cet ordre du jour a été adopté par 225 voix contre 2. Il est ainsi conçu: « Le Sénat, demeurant attaché au principe de la triple contribution patronale, ouvrière et nationale, confiant dans le gouvernement pour appliquer la loi des retraites ouvrières et paysannes avec autant de prudence que de fermeté, et comptant sur lui pour proposer les modifications qu'il jugera nécessaires, passe à l'ordre du jour. »

Grève de véhicules à Paris

Paris, 3 juin.
Les chauffeurs de taxi-automobiles ont décidé, hier soir vendredi, dans une réunion tenue à la Bourse du Travail, de déclarer de nouveau la grève pour 48 heures.

Paris, 3 juin.

Les employés des tramways ont tenu hier soir vendredi une importante réunion à Asnières, près Paris. Le secrétaire du syndicat a exposé leurs revendications et a exposé que les Compagnies opposent à leurs demandes une loi de non-recevoir. Le président a mis aux voix la question de la grève qui a été votée à l'unanimité.

gais n'ont pu être effectuées qu'à partir du nouvel an 1911, de telle sorte que l'influence de ces commandes n'a pu se faire sentir sur l'exercice écoulé.

L'assemblée générale aura à statuer sur la question de savoir si la Société Paul Girod doit faire usage de son droit de rachat des forces hydrauliques de la Société électro-métallurgique du Sud-Est.

Dans le cas où elle ferait usage de ce droit, elle deviendrait propriétaire de chutes d'eau importantes qu'elle n'avait louées jusqu'ici que six mois par an. Il lui serait alors possible de vendre l'excédent de force à des conditions favorables, de telle sorte que ses frais généraux n'en seraient pas augmentés.

Au 31 décembre 1910, le bilan se présente comme suit :

Table with columns for ACTIF and PASSIF, listing items like Immeubles, Amortissement, Marchandises, etc.

Derrière cours :

Table with columns for OBLIGATIONS and various financial instruments like Chem. de fer, Conféd. Série A-K, etc.

ACTIONS

Table with columns for various companies like Banque nationale, Caisse hyp., etc.

ESCOMPTE OFFICIEL

Table with columns for Banque nationale suisse and other financial data.

CHANGÉ

Table with columns for various currencies and exchange rates.

Cadeaux de fiançailles

tel que : montres et articles d'or et d'argent contrôlés. Prière de demander notre nouveau catalogue gratis 1911 contenant environ 1500 dessins photograph.

E. Leicht-Mayer et Co., Lucerne, Kurplatz, No 11.

Draps magnifiques

Tellerie et linge pour trousses. Adressez-vous à Walthes GYGAX, fabricant à Bielesbach, 10.

Le retour de M. d'Abbadie d'Ararat. — Nous avons dit que M. d'Abbadie d'Ararat réintégrait l'Europe à bord du Lake Manitoba. Sa femme a décidé de le rejoindre à Liverpool, où il doit débarquer dimanche.

Mort d'une centenaire. — Une dame veuve Claudine Bonnet vient de mourir à Feurs (Loire), à l'âge de cent sept ans. Elle était née le 6 Messidor an XII (26 juin 1804), à Prunage, commune de Mayet-la-Montagne (Allier), et s'était mariée en 1850, à l'âge de quarante six ans.

Revue financière

Le mois qui vient de s'écouler a marqué une amélioration sensible des conditions du marché monétaire; la preuve en est dans l'augmentation du stock des réserves métalliques de toutes les grandes banques d'émission. Ces accumulations ont permis à la Banque néerlandaise d'abaisser, le 15, son taux d'escompte de 3 1/2 à 3 % et à la Banque nationale belge, d'abaisser le sien, le 27, du 3 1/2 à 3 %.

D'autre part, les taux hors banque ont reculé, à Londres de 2 1/2 à 2 1/4 %, à Paris de 2 1/2 à 2 1/4 %, en Allemagne de 3 à 2 3/4 % pour remonter ces derniers jours à 2 7/8 %. En Suisse, le 3 1/4 % est resté en vigueur pendant la première quinzaine; le papier a ensuite trouvé preneur à 3 % et même en dernier lieu à 2 7/8 %.

Mais tout le monde ne se laisse pas entraîner par les violons; il en est qui n'envisagent pas sans souci l'avenir. Ces facilités apparentes seraient dues à la présence de dépôts américains considérables dont le rappel causerait un vide fort pénible. La Direction de la Banque de l'Empire allemand s'est, en outre, aperçue que la demande des banques, du commerce et de l'industrie vont en s'accroissant dans des proportions exagérées. Ainsi, l'augmentation du portefeuille et des avances sur titres à la Reichsbank pendant la dernière semaine de mars a été supérieure de 170 millions de marks à celle de la même période en 1910. Aussi, pour décourager les emprunteurs dans la mesure du possible, a-t-elle décidé qu'à partir du 1er juin ils auront à acquitter un surplus de 10 jours d'intérêt, de sorte que le taux d'un emprunt contracté pour 10 jours à 5 % reviendrait, tout compte fait, à 10 % ! Notons que ce taux usuraire ne s'applique qu'aux gros spéculateurs et pour les sommes supérieures à 3000 marks.

Hier, à Paris, hausse sur les valeurs de la plupart des établissements de crédit.

Les valeurs industrielles russes, par contre, marquent un temps d'arrêt. On apprend qu'il s'est fait sur ces valeurs des avances considérables et que la spéculation commence à en avoir jusqu'au cou. Si la haute banque allait commencer aussi à vouloir « décourager » les emprunteurs, nous pourrions assister bientôt à une débâcle.

La Chambre française des députés a voté une loi frappant d'un impôt de 4 % de l'intérêt les dépôts en banque. Voilà qui ne va pas ralentir l'exode des capitaux. Aussi le Conseil municipal de Paris supplie-t-il le Sénat de ne pas ratifier la décision de la Chambre des députés. L'emprunt de la Ville de Lemburg, à 4 %, se place au cours de 92.

Les obligations 4 % du nouvel emprunt norvégien ont subi une baisse de 3/4 % à la nouvelle que la souscription n'avait pas été entièrement couverte.

Le conseil communal de Balzone a décidé de faire un emprunt de 500,000 francs à 4 %. Reste à fixer le cours et à trouver le preneur.

Les résultats du dernier exercice de la Société des Conservés de Saxon n'ont pas été brillants; une distribution de dividende sera renvoyée à des temps meilleurs.

Les actionnaires de la Société électro-métallurgique, Procédés P. Girod, auront leur assemblée annuelle à Neuchâtel le 9 juin.

La Nouvelle Gazette de Zurich nous apprend que les résultats de l'exercice ne permettent pas non plus la distribution d'un dividende. Bien que le chiffre d'affaires accuse une forte augmentation (8 millions au lieu de 5 millions en 1909), le bénéfice net s'est trouvé réduit à 65,526 fr. au lieu de 751,651 fr. en 1909.

Le journal zuricois indique quatre causes de ce résultat: 1. Le prix des alliages métalliques est demeuré bas, d'un bout à l'autre de l'année. Il a actuellement une tendance à se relever, par suite d'un accord, conclu entre plusieurs fabricants, pour limiter la production.

Par suite de la rupture d'une canalisation d'électricité de Saint-Gervais n'a pu fonctionner complètement que pendant les cinq derniers mois de l'exercice 1910; ce contretemps a exercé une influence défavorable sur la marche des affaires.

de tous genres ont rendu de grands services, chacune dans sa sphère spéciale. Il y a eu, en 1910, 1143 baptêmes, 304 mariages, 435 enterréments et 713 premières communions. Les catéchismes ont été fréquentés par 5558 enfants.

L'assemblée de dimanche s'est occupée finalement de l'utilisation du terrain acquis à la Kannelfeldstrasse pour la construction d'une cinquième église. 63 projets ont été présentés lors du concours ouvert entre les architectes.

On parle beaucoup ici ces jours d'une histoire qui vient de se dérouler à nos portes, à Binningen.

Il y a à quelque temps, les journaux annonçaient qu'on avait découvert à Bottingermühle, sur le territoire de Binningen, une source dont l'eau possédait les mêmes propriétés que les fameuses sources de Vichy. Aussitôt les imaginations de travailler. Déjà on voyait la Bottingermühle se transformer en une station réputée; déjà on avait installé une machine pour le remplissage des flacons de l'eau de Vichy suisse; déjà un wagon de bouteilles et de gros colis de réclames étaient arrivés. Malheureusement, les enthousiastes ont été vite déçus. Un chimiste bâlois s'étant avisé de prélever lui-même, directement à la source, un échantillon de cette eau précieuse, l'analyse et découvrit que c'était... de l'eau ordinaire! Les substances chimiques trouvées dans les premières analyses ne provenaient donc pas de la source.

Inutile de dire que l'exploitation a immédiatement cessé. Il est possible que le dernier acte de la comédie se joue dans une salle de tribunal.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le diamant du maharajah. — Un commissionnaire de Londres a tenu jeudi dans ses mains une fortune. Il vaquait à ses occupations ordinaires lorsque, en passant dans le Pall Mall, il découvrit à ses pieds une pierre précieuse, qu'il a portée à la police.

Le diamant, taillé sur huit faces, d'une très grande valeur, appartenait au maharajah de Bikaur, qui l'avait laissé tomber de son turban. Notification de la perte avait été faite immédiatement à la police, et on avait longuement cherché à l'endroit présumé où le joyau avait été perdu. Ce n'est que plus tard que le commissionnaire le rapporta.

Le maharajah de Bikaur, qui est depuis quelque temps à Londres, est un des représentants du gouvernement de l'Inde venus pour les fêtes du couronnement de George V.

Les dangers de l'acrobatie. — Un accident qui a causé une vive émotion pour les spectateurs, a eût lieu, hier vendredi, la matinée du Cirque de Paris.

Le dernier numéro inscrit au programme consistait en des exercices de barre fixe à vingt mètres de hauteur, exécutés par les « Arois ».

Les artistes avaient déjà commencé leur périlleux travail, lorsqu'en se lançant d'une des barres et en exécutant dans les airs un double saut périlleux pour aller s'accrocher aux mains de son camarade, pendu par les jambes à l'autre barre, l'un, entraîné par son élan, vint tomber en dehors du filet, au milieu de l'orchestre.

Ce fut parmi le public un moment de terreur angoissée. Des cris d'effroi partirent de toutes les poitrines, et quelques-uns des assistants quittèrent la salle pour ne pas voir le gymnastarque qu'ils croyaient à jamais égaré.

Un vol de sauterelles. — A la suite d'un violent orage, une nuée de sauterelles venant de l'ouest s'est abattue hier matin, à 10 heures, sur Boulogne (France du Nord).

Un tremblement de terre. — Un tremblement de terre s'est produit dans la nuit de jeudi à hier, dans les communes de Gosselime, Ransart et Jumet (contrée de Charleroi, Belgique). De nombreuses cheminées ont été renversées. Dans beaucoup de maisons, des meubles ont été renversés et de la vaisselle brisée. L'émoi a été vif dans la population. Le phénomène a duré plusieurs secondes.

Accident d'omnibus à Paris. — Par suite de la rupture d'un essieu, un omnibus a versé, hier vendredi, après midi, place de la République. On compte une vingtaine de blessés.

L'enlèvement de l'ingénieur Richter. — L'ingénieur Richter a fait parvenir au consul allemand de Salonique une lettre contrainte par les deux chefs de la bande qui l'a fait prisonnier. Dans cette lettre il demande que l'on verse sans retard l'argent exigé par ses ravisseurs comme rançon, et il fait savoir que, si l'on poursuit les bandits, sa vie sera en danger.

A LOUER, A FRIBOURG
situation excellente, au centre des affaires, N° 62, rue de Lausanne,
grand magasin
avec arrière-magasin. Entrée 25 juillet. Convientrait spécialement pour commerce de tissus, confections, etc. 2738
S'adresser au Restaurant sans alcool « Rütli », à Fribourg (même maison).

HUILES SPÉCIALES POUR
Faucheuses
Machines agricoles
et transmissions
Graisse adhérente p. courroies
consistante etc., p. chars
Eaux-de-vie (schnaps)
à l'emporie
Frais GUIDI rue des Châtelains
darr. Saint-Nicolas
Carbolineum

Vente de mobilier
L'office des faillites de la Gruyère vendra de gré à gré, jeudi 8 juin, dès 1 h., une quantité de mobilier neuf et usagé appartenant à la masse en faillite Jean GIPPA, entrepreneur, à Bulle, comprenant spécialement une chambre à coucher de luxe Louis XV, sculptée, 3 chambres à coucher, style moderne, 2 buffets de salle à manger, 1 armoire secrétaire, bois de lit, armoires à glace, lavabos, tables de nuit, chaises, etc., etc. 2728

LES COLOMBETTES
PRÈS VAULRUZ (GRUYÈRE)
Altitude : 1000 m.
Charmant séjour d'été, dans l'endroit le plus vert de la Gruyère, à 20 minutes de la gare de Vaulruz. Belles et vastes forêts à quelques pas, air pur et tonique, bonne nourriture, crème fraîche, fruits de la montagne. Cure de petit-lait. Bains divers aromatisés. Soins empruntés et cordiaux. Service postal deux fois par jour. H 816 B 2725
Géd. Moret, propr. ét.

A vendre ou à louer
jolie maison (chalet)
meublée ou non meublée, agréable séjour, vue splendide, entrée à 20 minutes, gare à proximité, grands jardins.
S'adresser par écrit, sous H 2365 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 2720

Ancienne maison
DEMANDE
placiers actifs et sérieux
pour visiter clientèle particulière. Gros gains assurés à personnes capables. 2723
Offres sous H 3688, à Haasenstein & Vogler, Berne.

Dimanche 11 juin
JEU DU TONNEAU
AVEC
concert, carrousel
A L'AUBERGE DU CHASSEUR
à Courtépain
Se recommande.
Le tenancier.
Pour le jeu du tonneau, s'inscrire à l'auberge. 2731-109

Catarrhe pulmonaire
Je souffrais de la poitrine, mes expectorations étaient jaunes et épaisses, j'avais des points aux côtés et à la poitrine et je toussais. J'avais en outre des maux de tête, des troubles de la digestion et j'étais très irritable. Grâce aux remèdes et aux ordonnances par correspondance de l'Institut Médical et de Médecine Naturelle à Niederrurnen, j'ai été complètement guéri.
F. Kani, serrurier.
Rüti, le 10 novembre 1906.
Sig. légalisée: J. Egli, maire.
Ceux qui veulent savoir de quoi ils souffrent et en être guéris, envoient leur eau ou la description de leur maladie à l'Institut Médical et de Médecine Naturelle de Niederrurnen (Suisse) de H.-J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé. Brochure gratis.

Mises de détail et de fleuries
Lundi, 5 juin, dès 2 heures
de l'après-midi, le soussigné exposera en mises publiques 6 vaches portantes pour l'autonne et un gros char à port. Le même jour, à 3 heures, les fleuries en foins de 10 poses.
Joseph KOTAZ,
à La Corbaz.

APPARTEMENT
à louer, 5 pièces, cave et galetas, part à la buanderie, complètement remis à neuf. S'adresser à Léon Cacciani, peintre-gypseur, rue Grimou, 6.

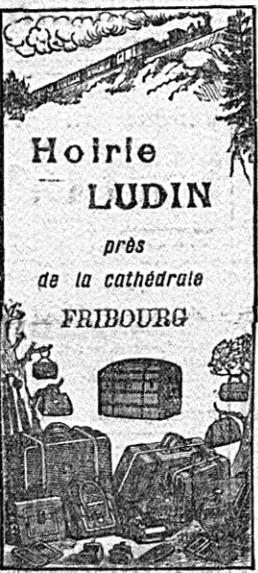
Banque Cantonale fribourgeoise
Square des Places, 2 **FRIBOURG** Square des Places, 2
Fondée en 1850
La plus ancienne maison de banque de Fribourg
Géranco de fortunes. — Location de compartiment de coffres-forts (safes). — Ordres de bourse. — Achat et vente de fonds publics. Valeurs à lots, etc.
Placement de capitaux. — Souscriptions sans frais.
Change. — Renseignements commerciaux.
Pour tous renseignements, s'adresser à
La Direction.

Tiryaki
Ligarettes
faites à la main!
Tabacs choisis!
Supérieures aux produits importés

A vendre en mises publiques
le lundi 5 juin, dès 2 h. de l'après-midi, au Bureau de M. le notaire Michaud, la maison N° 23, route de Berthigny, consistant en 8 logements, cave, galetas, jardin, cour et petite écurie. Mise à prix : 2000 fr. Favorables conditions de paiement.
Pour visiter l'immeuble, s'adresser à **Adr. Bongard, rue du Progrès**, et pour les conditions, s'adresser à **M. le notaire Michaud.** 2737

Théâtre PETITDEMANGE. — Grand'Places
Samedi 3 juin
La fille de Madame Angot
Location de 2 heures à 5 heures
Bureau 7 1/2 h. Rideau 8 1/2 h.

Hoirie
LUDIN
près
de la cathédrale
FRIBOURG



Fournissez-vous chez eux qui fabriquent et qui sont en état de réparer ce que vous avez acheté : vous y trouverez votre intérêt.
Fabrication et réparation de selles d'officiers, malles, mallettes, valises, sacs de voyage, portefeuilles, porte-monnaie, portemonnaie, bandes molletières, ceintures pour enfants et ceintures de sport, colliers et laines de chiens, etc.
Nécessaires de voyage depuis 4 fr. 50.
Nous nous chargeons aussi à bref délai, de tout article sur commande.
Se recommande.

Matériaux de construction
Joseph ROLLE
VOUSTERNENS-EN-OGOG
SPECIALITÉS : Chaux, ciment, gyps.
Tuiles, drains, briques.
Planelles, Auges à porcs.
Commerce d'avoine fourragère.

H. Hintermeister, Terlingen & Co., SUC.
LAVAGE CHIMIQUE
& TRINTURERIE
de vêtements pour Dames et Messieurs, étoffes de meubles, tapis, couvertures de lits, plumes, gants, rideaux, etc.
Exécution irréprochable. — Prix avantageux.
PROMPTE LIVRAISON **TÉLÉPHONE**
Représenté par **M^{me} veuve Reg. Ries**, rue de Lausanne, 9, Fribourg.

Bains et établissement de cure
SCHWEFELBERG (1400 m. d'altitude)
Source sulfureuse et bains renommés. Grandes forêts. Point de départ de jolies excursions. 150 lits. Service régulier de poste, Fribourg-Planfayon. Voiture depuis Schwarzenbourg. Prix modérés. Prospectus à disposition.
Se recommande.
OFFNER & NEUHAUS.
Grand Tir fribourgeois
Les personnes qui ont des notes à présenter sont priées de les faire parvenir jusqu'au 10 juin au plus tard, à **M. Aloys Desbilles**, président du comité des Finances. H 2601 F 2683

Depuis près de
Un quart de siècle
tous les automobilistes ont pu se convaincre que c'est sur
Pneus Continental
qu'on roule le plus économiquement. C'est pourquoi, malgré la grande concurrence, les Pneus Continental sont
Toujours en tête
Stockiste : **J. Riedinger-Chassot**  **rue de Romont**

Pharmacies d'office
DIMANCHE 4 JUIN
Pharmacie Bourgnecht & Gottrau, rue de Lausanne.
Pharmacie I. Escalva, rue du Pont-Suspendu, 104.
Les pharmacies qui ne sont pas d'office, les jours fériés seront fermées, depuis samedi soir, à 9 1/2 h., jusqu'au lundi matin.

ON DEMANDE
dans une fabrique, près de Fribourg,
jeune commis
ou
demoiselle de bureau
sachant très bien écrire à la machine (Underwood) et connaissant les deux langues ainsi que les différents travaux de bureau et si possible la sténographie. 2729
Adressez les offres détaillées avec prétentions, sous chiffres H 631 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg.

Une bonne famille
de la Suisse Italienne
demande une jeune fille volontaire, de la Suisse française, pour aller à la malveresse de maison. Occasion d'apprendre l'italien. Rémunération à convenir. Inutile de s'offrir sans de bonnes références. — S'ad. à **M^{me} Crivelli-Torricelli**, Lugano. 2741

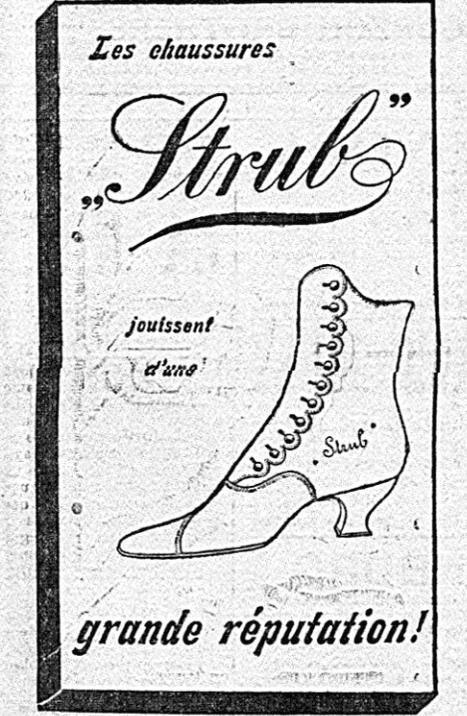
C. NUSSBAUMER
tailleur
PÉROLLES, 10
Vêtements ecclésiastiques
Soutanes dep. 42 fr. s. mesure
Douillettes, chapeaux, cols

Magasin à remettre
A remettre, tout de suite, ou à époque à convenir, un **magasin de produits alimentaires** : si on le désire, on pourrait y ajouter les denrées coloniales. Bonne clientèle, peu de reprise. 2571
S'adresser à **M. GENOUD**, Café du Cercle catholique, Bulle.

A VENDRE
UN
perroquet gris, Amazone
sachant parler. Avec cage, prix : 65 fr. H 2845 F 2738
S'adresser à la Maison de Forcé, Fribourg.

GUGGISBERG Hôtel-Pension de l'Étoile
Séjour de campagne agréable et salubre. Prix de pension à bon marché. Traités à toute heure. Lumière électrique. Jardin ombragé. Sur demande, voiture à la gare de Schwarzenbourg.
Se recommande,
A. Schwab, chef de cuisine, propriétaire. 2742
Pour le service divin de confession catholique, des voitures à destination de Planfayon sont gratuitement mises à disposition.

Les chaussures
„Strub“
jouissent
d'une
grande réputation!



Hôtel des Trois Tours, à Bourguillon
Lundi de Pentecôte
BONNE MUSIQUE
Invitation cordiale.
JUNGO, propriétaire.

AVIS
Le public est informé que les Caisses et Bureaux des Banques de la place de Fribourg seront fermés le
Lundi de Pentecôte, 5 juin

12 F L'ENVELOPPE 12 F
VELO
MICHELIN
DOUZE FRANCS
12 F CHEZ TOUS LES 12 F
BONS AGENTS
MONTAGE NON COMPRIS

Manuel de prières et de chants
CONTENANT
les Exercices de la Vie chrétienne
les Offices de l'Eglise en chant grégorien
de nombreux motets pour les saluts
un choix de cantiques notés
par **le R. P. GASCHY**, de la Congrégation du Saint-Esprit
Reliure percaline, 2 fr. 20.
EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg.

HOTEL DU MOLÉSON, FLAMATT
E. BLASER, prop.
recommande ses grandes salles
aux sociétés et noces
BELLES CHAMBRES POUR PENSIONNAIRES
Spécialité de traités de ruiseau

Bicyclette ADLER
La meilleure et de confiance
Elegante, légère, insubmersible
Estimée des vrais cyclistes
Autres marques depuis 180 fr.
Machines d'occasion
Chassis d'enfants
Cycles machine à écrire & Planis
Fournitures, Réparations
Facilités de paiement. Rabais au comptant. Catalogues à disposition.
Cycles et Motocycles
J. FONTANAZ, route des Alpes, Fribourg.



GRAND CONCERT
En cas de beau temps
Grand concert dans les jardins de l'Hôtel Bellevue
le 4 juin, jour de Pentecôte, dès 3 h. après midi
INVITATION CORDIALE
Jean POFFET-ZBINDEN.

Suter-Strehler & Co
ZURICH
PAT. N° 28936.
GRILLAGES
galvanisés
„HELVETIA“
Les plus beaux,
les plus solides,
les meilleurs marchés



Broderies de Saint-Gall
M^{me} Vve A. SCHNABERGER, rue de Lausanne, 2, Fribourg, avise son honorable clientèle qu'elle a repris, dès ce jour, le dépôt de broderies de Saint-Gall de M^{me} Ch. Lipp.
Grand assortiment de broderies en tous genres, robes, blouses, parures, etc., à des prix défiant toute concurrence. 823

AVIS
Les personnes qui auraient des notes ou des prétentions à faire valoir contre **Marie Bunck**, décédée à Fribourg, sont priées de s'inscrire jusqu'au 15 juin, chez **M. H. Bettin & Co**, banquiers, Fribourg. 2733

Ordres de Bourse pour Paris et Londres
Au Comptant et à Terme
Courtage officiel sans commission
Gestion de fortunes.
Renseignements sur toutes valeurs cotées ou non.
S'adresser à **M. Emile GABEREL**, représentant
8, rue Bovy-Lyberg, Genève
Téléphone 37-32.
Adresse télégraphique : **Gaberel-Genève.**

SOUSSION
Le Conseil communal de la Ville de Fribourg met en soumission les travaux de terrassement, maçonnerie, pierre de taille, béton armé, charpenterie, ferblanterie et couverture, concernant la construction d'un bâtiment d'école au Bourg.
Les entrepreneurs qui ont l'intention de soumissionner pourront prendre connaissance des plans, cahier des charges, avant-métrés et échantillons de matériaux au Bureau de l'Edilité de Fribourg, jusqu'au 17 juin.
Les soumissions devront être adressées à la Direction de l'Edilité sous plus cachetés portant « Soumission pour le bâtiment de l'école du Bourg » jusqu'au 17 juin, à 5 heures du soir.
Il ne sera pas payé d'indemnité de route ou autres frais relatifs à ladite soumission. H 2600 F 2721

FAUCHEUSE WOOD, acier, américaine
La seule coupant ras les petits régains. La seule dont la fêche ne pèse point sur l'attelage.
La seule permettant à l'attelage de marcher lentement.
Faucheuses et rateaux WOOD. Pièces de rechange originales. Réparations de toutes machines agricoles. 2735 1014
V. GENDRE, constructeur, FRIBOURG
ET
Jules GENDRE, à RUE



LIQUIDATION TOTALE

Nouveaux et importants rabais

articles suivants :

Fourneaux-Potagers

Marmites fonte, oxydées et ordinaires.

Marmites étamées avec sac en cuivre.

Casseroles en émail.

Léche-frites en tout genre.

Calorifères inext.

Tuyaux de fourneaux.

Coudes et accessoires.

Caisnes à charbon.

Vaporisateurs pour chauffage central.

Fourneaux

Coulouses avec

ou sans foyer

Machines à laver.

Essoreuses.

Baignoires galv. et en zinc.

Bains de siège.

Nouvelles boules

à eau chaude

Fourneaux de repasseuses.

Plaques à repasser.

Fers à repasser les blouses.

Fers à alcool.

Cuisines à pétrole.

Réchauds à gaz.

Lavabos.

Le merveilleux crochet X

Brosses à habits.

à souliers.

à récurer.

à verres.

pour boulangers.

Plumeaux.

Paille de fer.

Galères.

Eponges en peau pour tentes.

Sous-plats en fayence

La pièce — 60.

» douz. 6. 50.

Tistes avec porte-manteaux.

Poudre à couteaux.

Secotine.

Services à salade.

Services à découper.

Couvre-coups.

Papier hygiénique

Paniers à pain.

Bouchons en tout genre.

Tire-bouchons.

Moulins à café.

Hache-viande.

Fouets automatiques pour les œufs.

Coupe-pain.

Pincés à nappes.

Couteaux économiques.

Couteaux à beurre.

Presse-citrons.

Crème noire pour chaussures.

Nouvelles pincés à linge.

Machines à beurre.

Dessous de seau de toilette.

Liens de serviettes.

Nouvel appareil à écailler le poisson.

Passoires à sauces.

A LA

Ménagère

Place de la Gare

FABRICANT

REGARDEZ

ET

VOUS COMPRENDRÉZ COMMENT

NOUS SEULS pouvons RÉELLEMENT

vous donner un **COMPLÉT** sur mesure avec devants incassables et fait à Londres, en purs tissus anglais, à la dernière mode, d'une valeur absolue d'au moins quatre-vingt-cinq francs, pour SITOT L'ÉTOFFE FABRIQUÉE, NOUS LA COOPONS A VOS MESURES ET VOUS L'EXPÉDIONS DIRECTEMENT

34 Fr.

Comptez le nombre de profits intermédiaires dont VOUS SEUL bénéficiez

c'est-à-dire : gros, demi-gros, détail, tailleurs, intérêts pour longs crédits, etc., etc., et dont nous vous faisons bénéficier.

PARDESSUS SUR MESURE 31 FR.

Pourquoi hésitez-vous à vous adresser à nous ? Chaque courrier nous apporte des ATTENTATIONS flatteuses et spontanées. Nous en ayons

DES MILLIERS

que nous tenons à la disposition des clients qui douteraient encore. Demandez donc à ceux qui vous disent ceci de vous le montrer. **Nous pouvons le faire.**

Depuis trois ans que nous nous sommes présentés au public français, nous avons affirmé notre réputation universelle, tant à Paris qu'en province. La raison de notre succès est simple.

Nos moyens d'action et notre outillage formidable nous permettent de fournir directement, en évitant les profits des intermédiaires, un vêtement sur mesure à un prix tel que celui dont le budget est le plus modeste peut être habillé avec élégance à ses mesures, tout en payant moins cher qu'il n'avait jamais payé un complet tout fait, en tissu douteux, qui ne PEUT pas lui aller aussi bien qu'un vêtement sur mesure, quel qu'on vous en dise...

Notre méthode spéciale pour prendre les mesures soi-même est si parfaite que certains essayent, sans scrupule, de la copier servilement. Nos vêtements vous iront comme si vos mesures étaient prises par le plus grand coupeur.

NOUS PRENONS L'ENGAGEMENT FORMEL de refaire immédiatement tout complet qui n'irait pas à la perfection, car Curzon Brothers ne veut pas permettre qu'un de ses fameux **Complets sur mesure** soit porté par un de ses clients sans être parfait à tous les points de vue.

Envoyez-nous votre nom et votre adresse et vous recevrez **GRATUITEMENT** nos collections d'échantillons de tissus anglais, nos planches de mode, notre brochure expliquant comment nous pouvons opérer cette merveille, un centimètre et notre **PROCÉDÉ SPÉCIAL** vous permettant de prendre vos mesures vous-même.

TOUT CECI NE VOUS ENGAGE A RIEN.

Demandez en nous écrivant notre brochure spéciale N° 87

CURZON BROTHERS 130, RUE DE RIVOLI, PARIS
A BRUXELLES, 2, rue de la Bourse
MILONS DE LONDRES : 60-62, City road et 133-135, Oxford street.
LIÈGE, ANVERS, TORONTO (Canada), CAPE TOWN (Sud-Afrique).

HOTEL CENTRAL

SIERRE

à proximité de la gare

Centre d'excursions. chauffage central dans toutes les chambres. Rendez vous de Messieurs les voyageurs de commerce. Cuisine soignée. Prix modérés.

H 604 B 211

Se recommande, **Paul GEX, chef de cuisine.**

HOTEL-PENSION MUSY

ALBEUVE (Haute Gruyère)

Station des chemins de fer électriques. Séjour d'été agréable. Jardin ombragé. Pension soignée. Restauration à toute heure. Truites. Prix modérés.

H 842 B 2607

M^l DOUGOUD.

WEISSENBURG

Etablissements thermaux et station climatologique : Oberland 1 berne (Simplon-tunnel) Séjour d'été recommandé pour les malades des voies respiratoires. Nouvel établissement, 200 lits; Saison, 25 mai au 1^{er} octobre.

Prospectus illustrés en français, allemand, anglais, italien et russe

Ancien établissement, 00 lits; Saison, 1^{er} juin au 10 septembre. Prix de pension très modérés. Prospectus (en français et en allemand).

Galerie de cure d'air. Poste et Télégraphe. Orchestre

Exportation de l'eau pendant toute l'année

Source thermale réputée, classée par le gouvernement depuis 1604

Prospectus sur les eaux et brochure médicale gratis et franco

Médecin : Dr W. Minatch, Montreux. Direction : F. Eggmann.

THÉÂTRE D'ESTAVAYER-LE-LAC

Dimanche 28 mai et Lundi de la Pentecôte, 5 juin

à 2 1/2 h. de l'après-midi

LA KROTZERANNA

Drame en 4 actes de Louis Thuiller. — Musique de J. Marmier

Places à Fr. 2, (numérotées) : 1.50 et 1.—

Location chez MM. Bailly et Villerot, nég. (Téléphone)

COMBUSTIBLES

A. MENOUD & STEBER

FRIBOURG

ENTREPÔTS HOUILLES, COQUES, ANTHRACITES BUREAU
Rue de la Gare

BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ

Mises en location

L'auberge Saint-Martin, à Tavel, sera mise en location pour une nouvelle période de 6 ans, avec entrée au 22 février 1912, le lundi 12 juin, de 3 à 5 heures de l'après midi, dans une salle particulière de l'auberge. L'immeuble comprend auberge de vieille renommée et bien fréquentée, jardin ombragé attenant avec pavillon, vaste grange avec grand toit avancé pour voitures, ainsi que 27 poses de bon terrain de rapport.

Les conditions seront lues avant les mises.

Pour tous renseignements, s'adresser au conseil paroissial. Tavel, le 22 mai 1911.

Le Conseil paroissial.

Dans une petite famille, on demande une

FILLE

sachant faire la cuisine et soigner la maison.

S'adresser : rue de Lausanne, 67. H 2552 F 2635

On demande une

honnête fille

de 20 à 25 ans pour faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage ordinaire. Bon gage et vie de famille.

Offres sous chiffres M24084 L, A Haasenstein & Vogler, Lausanne. 2677

Jeune employé

connaissant les deux langues, la dactylographie et la comptabilité, est demandé par maison de commerce de la place, pour entrer immédiatement.

Adresser les offres et références avec prétentions, sous chiffres H 2581 F, A Haasenstein & Vogler, Fribourg. 2711

Jeune fille

libérée des écoles et désirant apprendre l'allemand, trouverait place. Entrée immédiate.

S'adresser à Joseph Vogel-Blauser, agriculteur, au Meunier, au Coude, Bulle. 2708

SÉJOUR D'ÉTÉ

A louer, pour la saison d'été, un appartement meublé de deux chambres, cuisine et galerie, bien exposé près de la forêt.

S'adresser à J. MORET, fermier, au Coude, Bulle. 2708

A LOUER

Avenue de Pérolles, divers locaux, chauffés, pouvant servir de bureaux, entrepôts, ou magasins.

H 233 F 421

Adresser les offres à Week & Cie, banquiers, à Fribourg.

On demande comme

réassujettie couturière

jeune fille ayant terminé son apprentissage et désirant se perfectionner. Bonne vie de famille est assurée à jeune fille gentille et sérieuse.

S'adr. : M^l Montel, robes, rue Enving, 6, Lausanne.

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

à louer pour l'automne, au centre de la ville de Bulle, seule dans le quartier. Clientèle assurée pour prendre sérieux.

S'adresser, par écrit, à Haasenstein & Vogler, Bulle, sous H 897 B. 2668

A LOUER

à la rue de Romont

un petit magasin

PRÈS DE LA GARE

un appartement

de 5 chambres, des locaux pour bureaux et entrepôts.

2633

S'adresser à Buser et Thalman, 1^{er} étage, Banque Populaire Suisse.

MAISON A VENDRE

de bon rapport, situés à Fribourg, rue Grimoux, comprenant 3 logements de 2 chambres, 3 de 5 chambres et grand magasin.

S'adresser par écrit, sous H 2114 F, A Haasenstein & Vogler, Fribourg. 2230

VIE

DE LA

Rév. Mère Jeanne **CHÉZARD DE MATEL**

fondatrice de l'Ordre du Verbe Incarné et du Sacrement

PAR LA

Rév. Mère Saint-Pierre, supérieure du Monastère de Lyon

Un vol. in-8° de XVIII-792 pages, illustré de 19 gravures

Prix : 7 fr. 50, port en sus

En vente à la Librairie catholique, 130, Place St-Nicolas et à l'Imprimerie catholique, Avenue de Pérolles

FRIBOURG

A LOUER

de grands et beaux locaux ainsi qu'une grande cave, pouvant servir d'entrepôt ou à d'autres usages. Le tout bien situé et desservi par une voie industrielle.

S'adresser à M. Scheim, entrepreneur, Avenue de la Tour Henri, Fribourg.

OCCASION UNIQUE !

La semaine prochaine seulement

CARTE MURALE

de la

SUISSE

politique et routière, soigneusement mise à jour, imprimée en coul sur papier simili-japon, vernie et non pliée.

Format 90x110 cm.

Vendue au prix incroyable de

75 Centimes

dans les kiosques, bibliothèques de gares, et chez les marchands de journaux et libraires.

Cette carte sera extrêmement utile à tous les commerçants, fonctionnaires et voyageurs. Elle sera bientôt dans tous les bureaux, et rendra de grands services dans les familles, où elle fera mieux connaître notre pays.

Il faut se hâter de profiter de cette occasion extraordinaire car, après le lancement de la semaine prochaine, le prix de la carte sera de 1.00 et 1.25.

C'est la première fois qu'une carte de la Suisse de cette valeur est offerte à un prix aussi dérisoire, et la chose n'est possible qu'en vendant une énorme quantité, avec un bénéfice très minime.

LES ÉDITEURS :

Agence générale des journaux, NAVILLE & C^{ie}, Genève

AL'ETOILE D'ORIENT

73, Rue de Lausanne FRIBOURG (vis-à-vis de l'Hotel de Fribourg)

Tabacs Spécialités : Tiryaki-Cigarettes

Cigares Cigarettes Cigarettes de Hambourg

Cigares du pays secs et bien reposes. Cigarettes russes

Articles pour Fumeurs.

Pour faire connaître et apprécier l'excellente cigarette « Tiryaki » chaque visiteur de mon magasin recevra, à titre gracieux, un paquet assorti de toutes qualités.

H 2538 F 2647

GRANDVILLARD (Haute-Gruyère)

Alt. : 773 mètres

Hôtel-Pension du Vanil Noir

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Prix réduit en juin et septembre.

Banque Populaire Suisse

Sièges : Bâle, Berne, Fribourg, Saint-Gall, Genève, St-Imier, Lausanne, Montreux, Porrentruy, Salgnolégier, Tramelan, Uster, Wetzikon, Winterthur et Zurich.

Capital versé et réserves Fr. 62,000,000.—

Les sièges de Fribourg, Lausanne, Genève et Montreux émettent actuellement, au pair, des

Obligations

à 3 ans fixe au **4 1/4 0/0**

dénonçables ensuite réciproquement en tous temps à 6 mois. Titres nominatifs ou au porteur; coupures de Fr. 500, 1000 et 5000. Coupons semestriels, payables auprès de tous les sièges de la Banque.

Société Suisse d'Ameublements, anciennes maisons Heer-Cramer & F. Wanner réunies

AU MOBILIER COMPLET

Boulevard de Grancy, LAUSANNE

LIQUIDATION PARTIELLE

pour cause de fin de bail

Meubles en tous genres

Tapis de pied et de table

Rideaux et portières

Vaisselle et verrerie

Articles de ménage

Coupons

Les articles de ménage, vaisselle et verrerie ne devant pas être suivis, seront totalement liquidés

Nos deux magasins seront prochainement transférés dans notre nouvel immeuble :

6, Avenue du Théâtre, Lausanne